

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

[L'Agora des Arts dévoile le gagnant du concours d'architecture !](#)

Rouyn-Noranda, 6 novembre 2018 – C'est avec beaucoup de fébrilité que l'Agora des Arts dévoile le gagnant du concours d'architecture pluridisciplinaire pour la rénovation de ses espaces de diffusion et de création du 170, avenue Murdoch. Au terme de ce processus de sélection, la proposition de la firme d'architecte et d'ingénierie Chevalier Morales / Pageau Morel / Latéral + DWB a été retenue. Parallèlement à ce concours, un appel d'offres de services était lancé pour le choix du scénographe du projet de rénovation. Les services de Guy Desmarceaux de la firme Go multimédia ont été retenus.

Attentes de l'Agora des Arts

Dès les premières étapes du processus, l'Agora des Arts a déterminé les aspects pour lesquels une attention particulière devait être portée dans le cadre du projet de rénovation. Notons, entre autres, le confort des lieux pour les usagers, la problématique des colonnes sur la scène, la modernisation des équipements scéniques, l'ouverture sur la communauté via l'entrée de la rue Murdoch ainsi que la mise aux normes des installations et leur adaptation à la clientèle, notamment pour les enfants et les personnes à mobilité réduite.

Concept retenu

Le concept retenu repose sur la préservation du statut patrimonial du bâtiment avec ses valeurs sociales, historiques et culturelles, et ce, sans négliger les valeurs architecturales et paysagères. Le projet proposé est développé selon trois arguments : conceptuel, technique et économique. Au niveau conceptuel, la façade de la nouvelle Agora des Arts sera constituée d'une cage de verre abritant un foyer sur deux niveaux accueillant un grand escalier intérieur, encadré d'un bar en forme de fer à cheval. Cet escalier, rappelant le grand escalier symbolique de l'église, ainsi que le bar seront en bois travaillé. À l'étage, une œuvre de maçonnerie de briques rouges placée devant une paroi de verre irradiera, le soir, une lumière rougeâtre. Cette proposition permettra le maintien de la statue et du paysage avec ses conifères typiques de la nature abitibienne.

Au niveau technique, les systèmes mécaniques et électriques, le filage ainsi que la ventilation seront refaits en entier. Sur scène, quatre colonnes seront retirées et celles en salle seront amincies. La dalle du sol et du plancher du rez-de-chaussée, de même que le drainage et la membrane d'étanchéité du périmètre de l'église seront refaits. En ce qui concerne l'aspect scénographique, la possibilité de travailler avec des rétractables sera également considérée. Concernant l'argument économique, un lot de démolition sélective et de curetage sera effectué avant d'entamer la reconstruction.

Retour sur les différentes étapes du concours

L'Agora des Arts lançait au printemps 2018 un concours d'architecture pluridisciplinaire pour la rénovation de ses espaces. Les services de M. Pierre Bouvier, architecte de Québec, étaient alors retenus à titre de conseiller au concours. Le 11 juin, le concours d'architecture fut déposé sur le site gouvernemental SEAO.

Un jury constitué de trois architectes et deux représentants de l'Agora a évalué les offres de services le 17 juillet à Rouyn-Noranda. Des 10 candidatures reçues, quatre finalistes ont été retenus et invités à présenter une proposition détaillée de leur concept. Ils ont visité le site le 14 août.

Les quatre finalistes : Atelier Paul Laurendeau / Artcad / Pageau Morel / Latéral + DWB
CGA / Pelletier de Fontenay / Dupras Ledoux / Latéral + DWB
Chevalier Morales / Pageau Morel / Latéral + DWB
BGLA / Trame / Jacques Plante / SNC Lavalin

Les propositions illustrées devaient être reçues à l'Agora des Arts le 21 septembre. Un comité technique composé de 5 professionnels en évaluation des coûts, en scénographie, en construction et en métiers de la scène a été formé pour analyser les propositions. Les commentaires et questions soulevées par le comité ont été colligés par le conseiller au concours et transmis aux finalistes le 5 octobre en prévision de l'entrevue finale. Le 15 octobre, le jury auditionnait en matinée les candidatures dans les bureaux de l'Ordre des architectes du Québec à Montréal. Les délibérations suivirent en après-midi. Le résultat fut annoncé le 22 octobre 2018.

Le financement et les partenaires

Le projet de rénovation de l'Agora des Arts est évalué à 8 383 000 \$. La contribution du Ministère de la Culture et des Communications est de 6 581 000 \$, la contribution de Patrimoine Canada est de 1 200 000 \$ et la contribution de l'Agora des Arts est de 602 000 \$. L'Agora des Arts tient à remercier les nombreux donateurs privés ayant contribué à la réalisation de ce projet d'envergure qui permettra de moderniser ces installations et de poursuivre sa mission.

- 30 -

Source :

Marie-Eve de Chavigny, Coordination et développement
Réal Beauchamp, Direction générale
Agora des Arts
819-797-0800
communications@agoradesarts.com